

Département de l'Aude

Arrondissement de  
Carcassonne

Domaine : 4 – fonction  
publique

Sous-domaine : 4.1 –  
personnel titulaire et stagiaire  
de la F.P.T.

Objet : modification du  
tableau des effectifs

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice : 13

Date de convocation :  
10/10/2024

Date de publication de la  
présente délibération :

18 OCT. 2024

La convocation du CM et le  
compte-rendu de la présente  
délibération ont été affichés  
conformément aux articles L  
2221-7 et L 2121-7 du  
C.G.C.T.

Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID : 011-211102439-20241014-D201440-DE

République Française

## Commune de Montferrand

### Délibération du conseil municipal

Séance du 14 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le quatorze du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusé : Mr PUGINIER Régis.

Secrétaire de séance : Mme RICARD Rachel.

. Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade ou de promotion interne. Cette modification, préalable aux nominations, entraîne la suppression des emplois d'origine, et la création d'emplois correspondants aux nouveaux grades.

. Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 6 septembre 2021,

. Considérant que le cadre d'emplois des secrétaires de mairie (catégorie A) est en voie d'extinction,

. Compte tenu de l'inscription de Mme Sandré-Pradel sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade d'attaché territorial,

. Sous réserve de l'avis du Comité Social Territorial du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude,

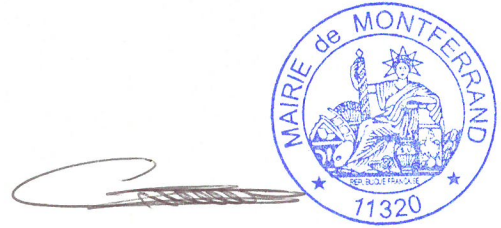
**Mr le Maire propose à l'assemblée, le tableau des emplois suivant :**

Cadre d'emploi	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
Secteur administratif : attaché territorial	A	1	1	0
Secteur administratif : adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	0
Secteur animation : animateur	B	1	1	1
Secteur social : agent spécialisé école maternelle	C	1	1	0
Secteur animation : adjoint animation 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	0
Secteur technique : adjoint technique territorial	C	1	1	0

Agent non titulaire - CDI	Catégorie	Secteur	Rémunération	Motif contrat
Secteur technique	Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	Technique / animation	Indice 1 <sup>er</sup> échelon	TNC à 21h par semaine

Adopté à l'unanimité. Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Ch. PRADEL



Signé par Christophe PRADEL, maire, le 15 octobre 2024